



Mot du maire

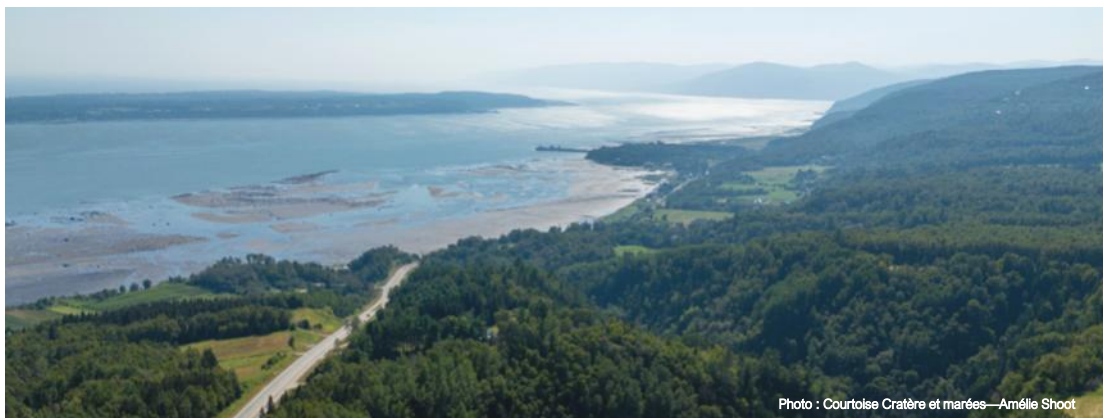


Photo : Courtoise Cratère et marées—Amélie Shoot

Chères citoyennes, chers citoyens,

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal le 8 juin dernier, la municipalité a procédé au dépôt de son rapport financier préparé par la firme Aubé Anctil Pichette et Associés pour l'année se terminant le 31 décembre 2025. Cet exercice permet de dresser un portrait juste et transparent de notre situation financière et des choix qui ont guidé l'administration municipale au cours de la dernière année. Je vous présente les principaux faits saillants de ce rapport :

- Le total des revenus se chiffre à 4 665 281 \$
- Les taxes foncières s'élèvent à 3 062 346 \$ soit 85 % du revenu total
- Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 4 139 096 \$
- L'année 2025 se termine avec un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 110 762 \$
- Les activités d'investissement totalisent la somme de 796 800 \$. Ces investissements ont été réalisés principalement dans le réseau routier et les infrastructures municipales. Diverses améliorations ont été apportées aux infrastructures de loisirs et de plein air, notamment la mise à niveau du sentier de la Forêt Marine. Des investissements visant le maintien et l'amélioration de la capacité d'intervention du service incendie ont aussi été effectués.
- La dette à long terme totalise 4 512 497 \$, comparativement à 4 396 013 \$ l'année précédente. Malgré cette légère augmentation, les indicateurs financiers demeurent favorables. La dette à la charge de la Municipalité représente 1,04 % de l'évaluation foncière imposable, en baisse par rapport à 1,16 % l'année précédente.
- L'année 2025 se termine avec un surplus cumulé de 594 919 \$.

Depuis plusieurs années, le conseil municipal privilégie une gestion prudente et responsable des finances publiques. Nous avons réalisé plusieurs investissements importants afin d'améliorer nos infrastructures, nos équipements et les services offerts à la population, mais nous avons également fait le choix, lorsque les circonstances le permettaient, de financer une part importante de ces investissements à même le fonds général de la municipalité. Cette approche demande une discipline budgétaire, mais elle permet d'abaisser la dette à long terme. Pour se situer, la Municipalité des Éboulements affiche l'un des taux d'endettement les plus faibles de la MRC. Cette situation nous procure une stabilité et nous offre la flexibilité nécessaire pour faire face aux projets et défis à venir.

Projet Signature

Depuis plusieurs mois, les élus travaillent avec nos partenaires pour faire progresser le projet d'aménagement du secteur de la patinoire et des loisirs pour transformer ce secteur en un espace rassembleur et intergénérationnel, au cœur du village. Le concept d'aménagement, présenté publiquement le 11 mai dernier, confirme le potentiel de ce projet pour notre communauté. Celui-ci prévoit notamment la création d'espaces de rencontre, de détente, d'activités sportives ainsi que des aménagements pour la mise en valeur des paysages exceptionnels. Ce qui rend ce projet particulièrement inspirant, c'est la mobilisation citoyenne qui l'a accompagné dès le départ. Les idées présentées sont le résultat d'une vaste démarche de consultation, impliquant citoyens, jeunes, organismes, partenaires et les membres du conseil municipal. Si les étapes de planification se poursuivent comme prévu, les travaux devraient débuter en 2027.

Implication communautaire

Je dis souvent à la blague qu'il est facile d'être le maire des Éboulements : inutile d'inventer des projets, ils nous arrivent d'eux-mêmes. Notre municipalité a la chance de pouvoir compter sur des citoyens engagés, des bénévoles dévoués et des organismes dynamiques. Les idées émergent, les initiatives se multiplient. Le rôle de la municipalité consiste à accompagner ces démarches et à les soutenir lorsque les moyens le permettent. Cette vitalité communautaire est une richesse, elle contribue à faire des Éboulements un milieu vivant et solidaire dont nous pouvons être fiers. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour rappeler à l'ensemble de nos organismes que, comme chaque année, les demandes de soutien financier devront être déposées à l'automne, avant l'exercice budgétaire de novembre. Ce délai est nécessaire pour permettre au conseil municipal de planifier l'aide qui pourra être accordée au cours de l'année suivante.

Enfin, l'arrivée de la saison estivale marque le début d'une période de vacances bien méritée pour l'équipe municipale. Ceux qui fréquentent régulièrement l'hôtel de ville savent à quel point l'activité y est constante : ça fourmille dans les bureaux municipaux. Derrière chaque projet, chaque demande citoyenne, chaque dossier réglementaire se trouve une équipe engagée qui travaille avec professionnalisme et dévouement. Leur travail est discret, mais il est essentiel au bon fonctionnement de nos services. Je tiens donc à les remercier sincèrement pour leur engagement quotidien et à leur souhaiter de très belles vacances estivales. À vous également, je souhaite un été rempli de beaux moments, de découvertes, de repos et de plaisir. Profitons de cette magnifique saison pour apprécier notre territoire, soutenir nos initiatives locales et continuer à faire des Éboulements une communauté dynamique et accueillante.

Emmanuel Deschênes, Maire des Éboulements

Informations

Préserver l'eau : une responsabilité collective



Pourquoi faut-il économiser l'eau potable, alors qu'il y a de l'eau en abondance au Québec ?

Même si, à l'échelle du Québec, la réserve hydrique est grande, traiter et distribuer l'eau potable requiert des ressources importantes. Cela ne se fait pas sans impacts environnementaux, notamment en raison des procédés et produits utilisés pour le traitement, et de l'énergie que cela demande. De plus, une surconsommation d'eau potable pour les immeubles desservis par le réseau d'aqueduc engendre des répercussions sur la chaîne de production : usines sous pression, réserves d'eau limitées, infrastructures d'eau surmenées, etc. Ce sont des défis qui se manifestent au quotidien, surtout en période estivale, et qui préoccupent les municipalités et mobilisent leurs ressources.

Pourquoi devons-nous changer nos habitudes en matière de consommation d'eau potable ?

Le Québec est l'un des plus grands consommateurs d'eau au monde. La quantité d'eau consommée par personne au Québec demeure supérieure à celles de l'Ontario (184 litres par personne par jour) et du Canada (220 litres par personne par jour)*. Selon les dernières données recueillies par l'équipe de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la quantité d'eau consommée totalisait 260 litres par personne quotidiennement au Québec. Voici quelques conséquences de la surconsommation d'eau potable : pénurie d'eau potable à des moments de l'année pour certaines localités, diminution de la qualité de l'eau, investissements plus importants à prévoir pour les infrastructures d'eau, indice de fuites plus élevé.

Quels sont les bénéfices concrets à économiser l'eau potable ?

Globalement, une meilleure gestion de l'eau potable génère plusieurs bénéfices et évite de nombreux désagréments. Diminuer la consommation d'eau potable permet de :

- Réaliser des économies significatives sur nos infrastructures d'eau et leur entretien, ce qui se traduit par des avantages financiers pour chaque citoyenne et citoyen ;
- Minimiser notre empreinte énergétique et notre dépendance aux produits chimiques en optimisant le traitement de notre eau, pour un environnement plus sain et durable ;
- Maintenir un approvisionnement en eau stable et ininterrompu, même lors de pics de consommation ou en période de sécheresse.

Découvrez des trucs et astuces pour réduire votre consommation d'eau à la maison sur quebec.ca :



*Source : Stratégie Québécoise d'économie d'eau potable

Reconnaissance des bénévoles



Le 4 juin dernier, la Municipalité a tenu une soirée spéciale afin de souligner l'engagement exceptionnel de ses bénévoles. Pour l'occasion, les participants étaient invités à prendre part à un bingo animé dans une ambiance chaleureuse, conviviale et remplie de plaisir. Une table de desserts et plusieurs prix à gagner composés de produits locaux ont bonifié la soirée. L'activité visait à reconnaître l'importance de l'apport bénévole et remercier les citoyens et citoyennes qui consacrent généreusement leur temps, leur énergie et leur savoir-faire au bénéfice de notre communauté. Par leur implication dans différents projets, événements et organismes, ils contribuent activement à améliorer la qualité de vie de tous et à faire de notre municipalité un milieu dynamique.

Le conseil municipal tient à remercier l'ensemble des bénévoles pour leur précieuse implication. Votre engagement fait une réelle différence et contribue à la vitalité de notre communauté.

Votre numéro civique est-il bien visible?



Lors des récentes activités du Recensement 2026 opérées par Statistique Canada, leurs équipes constataient que plusieurs adresses étaient difficiles à repérer à partir de la voie publique. Pourtant, un numéro civique bien visible est essentiel pour permettre aux services d'urgence, aux livreurs, aux visiteurs et aux différents intervenants de localiser rapidement une résidence. On invite les propriétaires de bâtiment principal à prendre quelques minutes pour vérifier que leur numéro civique est facilement visible à partir du chemin, de jour comme de nuit.

Rappel de quelques exigences du règlement municipal 155-13 :

- Tout bâtiment principal doit être identifié par un numéro civique visible de la voie de circulation;
- Le numéro doit être installé à un endroit visible sur le bâtiment ou sur un support approprié;
- Les chiffres doivent mesurer entre 9 cm (3,5 po) et 20 cm (8 po) de hauteur;
- Si le bâtiment n'est pas visible à partir du chemin, un rappel du numéro civique doit être installé à l'entrée du terrain ou à l'intersection du chemin d'accès;
- Lorsque plusieurs résidences partagent une même entrée ou un chemin privé, un affichage collectif peut être requis.

Informations

Prix du patrimoine 2026



Dans le cadre de la 11^e édition des Prix du patrimoine de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, tenue en 2026, le jury a accordé une mention spéciale à Geneviève Rioux et Nicolas Aubé pour le travail exemplaire réalisé sur leur résidence datant de la fin des années 1880. Leur démarche s'est distinguée par la documentation rigoureuse de l'histoire du bâtiment ainsi que par la restauration minutieuse de nombreuses composantes intérieures et extérieures, effectuées dans le respect de son authenticité et de ses caractéristiques d'origine.

Cette reconnaissance revêt une importance particulière aux Éboulements, où le patrimoine bâti constitue l'un des fondements de l'identité collective. Les maisons anciennes, les bâtiments agricoles et les ensembles patrimoniaux qui façonnent nos paysages témoignent du savoir-faire, de l'histoire et de la résilience des générations qui nous ont précédées. Leur conservation contribue à préserver le caractère unique de notre municipalité et à transmettre cet héritage aux générations futures.

La Municipalité souhaite également féliciter une autre citoyenne des Éboulements qui fut honorée dans le cadre de cette même édition des Prix du patrimoine. Mme Marie Plourde a été reconnue à titre de porteuse de tradition pour son engagement exceptionnel dans la transmission de l'art du tissage. Depuis plusieurs décennies, elle contribue à faire vivre ce savoir-faire traditionnel au sein du Cercle de Fermières des Éboulements et participe activement à la sauvegarde d'un patrimoine immatériel précieux pour le Québec.

Ces distinctions témoignent de la richesse du patrimoine matériel et immatériel des Éboulements ainsi que de l'engagement de citoyens passionnés qui consacrent temps, énergie et expertise à sa préservation. Grâce à leur travail, notre histoire demeure bien vivante et continue d'inspirer notre communauté.

Réseau des sentinelles



La Municipalité est fière de rejoindre le réseau de sentinelles en prévention du suicide. Cette initiative vise à promouvoir un milieu de travail sain et à demeurer attentif au bien-être des employés. Une sentinelle se compose de personnes formées pour reconnaître les signes de détresse psychologique chez ses collègues, amorcer un dialogue avec respect et diriger la personne concernée vers les ressources d'aide appropriées. Son rôle n'est pas d'offrir une intervention professionnelle, mais plutôt d'agir comme une personne de confiance et faire le lien vers les services de soutien disponibles. La municipalité encourage les entreprises, organismes et institutions du territoire à emboîter le pas en intégrant des sentinelles au sein de leurs propres équipes. Pour en savoir davantage sur le programme Agir en sentinelle pour la prévention du suicide, offert par le Centre de prévention du suicide de Charlevoix :

prevention@cps-charlevoix.com



Horaire Piscine du Camp le Manoir



Du 25 juin au 20 août

- Du lundi au vendredi de 15h30 à 17h (fermée les jeudis 2 et 16 juillet)
- Les samedis et dimanches, de 13h à 15h (fermée le 1^{er} août)

Tarification

13 ans et plus: 3\$

12 ans et moins : GRATUIT (accompagné d'un adulte)

Début de saison pour Espace la Rive



La Municipalité des Éboulements est fière de soutenir Espace la Rive, un projet citoyen devenu un lieu de rassemblement au cœur de Saint-Joseph-de-la-Rive. Grâce à l'engagement des bénévoles, partenaires et citoyens, cet espace unique en bordure du fleuve continue d'évoluer et d'offrir des occasions de rencontre, de découverte et de célébration pour toute la communauté. Situé sur le site de l'ancien édifice Jean XXIII, Espace la Rive propose une terrasse conviviale, une scène extérieure, une buvette mettant en valeur les produits de Charlevoix et une programmation culturelle et communautaire diversifiée. Que ce soit pour assister à un spectacle, prendre part à un atelier ou simplement profiter de la vue exceptionnelle sur le fleuve, chacun y trouve sa place.

Fidèle à sa mission de dynamiser le noyau villageois, Espace la Rive offre un **accès gratuit** à son site et à la majorité de ses activités. Cet espace rassembleur est d'abord et avant tout un lieu de vie ouvert à toute la communauté, où les résidents peuvent se rencontrer, échanger et profiter ensemble de la saison estivale. Cette année encore, la programmation régulière sera animée d'activités diversifiées. Espace la Rive est avant tout un lieu créé par et pour la communauté. Nous vous invitons à vous l'approprier, à participer aux activités proposées et à profiter pleinement de ce magnifique espace de rencontre au bord du Saint-Laurent.

Ouvert du jeudi au dimanche, tout l'été (sauf durant le Festif de Baie-Saint-Paul). À ne pas manquer :

- Les vendredis DJ et 5 à 9 de musique traditionnelle
- Plusieurs spectacles mettant en valeur des artistes d'ici et d'ailleurs
- Samedi 18 juillet : la très attendue Soirée latine
- Samedi 15 août : le Party Country & Ribs

Avis publics



MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0
Téléphone : 418 489-2988

Membres du conseil

Maire Emmanuel Deschênes

Conseillères Sylvie Bolduc
Diane Tremblay
Évelyne Tremblay

Conseillers Emmanuel Pilote
Michel Crevier
Lévis Perron



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par la soussignée,

Que le règlement 301-26 intitulé *Règlement visant à amender le règlement de zonage 275-24 afin d'intégrer l'annexe 12 relative au Plan d'aménagement d'ensemble du développement résidentiel de la Seigneurie des Éboulements phase VII ainsi qu'à modifier les usages permis dans la zone M-04* est entré en vigueur le 11 juin 2026. Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures régulières d'ouverture de même que sur le site Internet (www.leseboulements.com).

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS, CE 25ÈME JOUR DE JUIN 2026.

Rébecca Bleau
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par la soussignée,

Que le règlement 303-26 intitulé *Règlement modifiant le règlement 231-20 relatif au Programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques* est entré en vigueur le 9 juin 2026. Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures régulières d'ouverture de même que sur le site Internet (www.leseboulements.com).

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS, CE 9ÈME JOUR DE JUIN 2026.

Rébecca Bleau
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe



Bénévoles recherchés

Vous souhaitez vous impliquer dans votre municipalité? Pourquoi ne pas offrir quelques heures à votre bibliothèque municipale !

Située dans un environnement magnifique avec vue sur les montagnes et composée d'une équipe dynamique, notre bibliothèque a tout pour vous plaire! N'hésitez pas à manifester votre intérêt par courriel.

Fermée

Du 24 juin au 4 juillet, réouverture le dimanche 5 juillet

Horaires estivaux

Du 5 juillet au 30 août
Les mardis de 9h30 à 11h00,
Les dimanches de 13h00 à 15h30

Joindre la Bibliothèque

2335, route du Fleuve, local 210
Téléphone : 418 489-2990
Courriel : bibliotheque@leseboulements.com
Portail Internet : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/les-eboulements
Facebook : Bibliothèque Félix Antoine Savard

Prochaines séances du conseil municipal

LUNDI 6 JUILLET
LUNDI 10 AOÛT

Retrouvez-nous sur le Web
leseboulements.com

Notre page Facebook
Municipalité des Éboulements

Pour toute information en lien avec le journal L'Écho des Éboulements, veuillez contacter :

Rébecca Bleau
dga@leseboulements.com

Équipe municipale

Directeur général et greffier-trésorier
Directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe
Responsable de l'urbanisme et chargé de projet
Secrétaire administrative
Technicienne à la comptabilité
Directeur des travaux publics
Directeur des travaux publics adjoint et directeur du Service de sécurité incendie
Inspecteur en bâtiment

M. Gingras est présent le mardi et le mercredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h

Service d'urgence
Service de sécurité incendie (permis de brûlage)

JEAN-SÉBASTIEN PILOTE

RÉBECCA BLEAU
MATHIEU BILODEAU
MARIANNE DUCHESNE
SARA-PIER TURCOTTE
GRÉGOIRE BOUCHARD
PATRICK BOUCHARD

JUSTIN GINGRAS

9-1-1
418 635-1215